



## Lutte incendie en UNITE MOBILE

Maniement des extincteurs

Formation initiale / recyclage

Groupe limité à 12 participants

<u>Durée</u>	1h45 par participant
<u>Objectif général</u>	Lutter efficacement contre tout début d'incendie
<u>Objectif</u>	prévenir et lutter efficacement contre tout début d'incendie. Connaître les consignes de sécurité Savoir utiliser efficacement les moyens de lutte contre le feu
<u>Public</u>	tout public
<u>Pré-requis</u>	aucun
<u>Sanction</u>	attestation

### PROGRAMME

#### APPORTS THÉORIQUES

Le triangle du feu  
Les 4 classes de feu  
Les différents types d'extincteurs  
Le R.I.A  
La protection  
Le message d'alerte  
Le Système de Sécurité Incendie (SSI)  
Savoir lire un plan d'évacuation  
Les consignes générales et particulières de l'entreprise

#### VISITE DE L'ENTREPRISE

Repérer l'emplacement des moyens de lutte contre le feu  
Le SSI

#### EXERCICES PRATIQUES

Feux (poubelle, armoire électrique, cuisine, ordinateur)  
Scénario d'évacuation d'une victime dans l'Unité Mobile avec début d'incendie

## Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	sapeur pompier
<u>Moyens pédagogiques</u>	Séance en unité mobile Salle de formation climatisée 12 places assises Equipement vidéo informatique Aire de feu sécurisée
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Conditions particulières</u>	Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	Evaluation par des mises en situation tout au long de la formation
<u>Sanction</u>	Attestation

## Obligation liée à la formation à la sécurité incendie

L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants :

**R4227-28** du Code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

**R4227-39** du Code du travail :

- « le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en oeuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »
- « la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires. »

**APSAD**

**Règle**

**R6**

- Chapitre 1 - Règles de formation  
un employeur doit assurer la formation  
répartie en plusieurs modules  
soit possible de dispenser la formation  
même si elle est dispensée à une  
personne seule
  - Chapitre 2 - Contenu de la formation  
interventions  
théorique  
lutte contre l'incendie
- ✓ Formateur Pompier professionnel.
  - ✓ Moyens pédagogiques et d'encadrement  
Séance en unité mobile :  
Salle de formation climatisée  
12 places assises  
Équipement vidéo informatique  
Aire de feu sécurisée  
Mémo pédagogique
  - ✓ Pédagogie  
Exposés théoriques, nourris par l'apport des exercices de simulation d'incendie (feu de friteuse...)
  - ✓ Modalités d'évaluation des acquis  
Contrôle continu des connaissances grâce aux mises en situation..
  - ✓ Document délivré  
Attestation

### Méthodes, moyens pédagogiques

